



Regates Windsurfer 2025



SNL – du 10 au 11 mai 2025

Avis de Course

5C

Préambule :

La mention *[DP]* dans une règle de l'avis de course signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Lieu de la compétition : Club House SNL Kernével– 56260 Larmor-Plage

1. Règles

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans les règles de course à la voile (RCV).
- 1.2. Les règlements fédéraux.
- 1.3. Les prescriptions nationales applicables précisées en annexe « prescriptions », seront affichées au Tableau Officiel.
- 1.4. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. Publicité de l'épreuve *[DP]*

Les planches devront arborer la publicité fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la réglementation World Sailing s'appliquera.

3. Admissibilité et inscription

Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.

La régata est ouverte aux planches conformes aux règles de la Classe Windsurfer. <https://windsurferclass.com/class/class-rules/>

- 3.1. La promotion et la gestion des pré-inscriptions sont gérées par l'association Windsurfer Class France via ce formulaire : **Google Forms**.
- 3.2. Le paiement validant votre inscription aux compétitions et aux festivités doit se faire par virement au Club organisateur : SNL (Société Nautique de Larmor-Plage)
IBAN : FR76 1380 7000 2727 0197 0659 775
- 3.3. Les concurrents français doivent être en mesure de présenter au moment de leur confirmation d'inscription leur licence 2025 de type "Compétition".
- 3.4. Tous les concurrents doivent être membres à jour de l'IWCA Europe : <https://windsurferclass.com/membership/>
- 3.5. Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - Un justificatif de leur appartenance à une autorité nationale membre de World Sailing.
 - Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de 2 millions d'euros.
 - Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
- 3.6. Une autorisation parentale sera demandée pour les mineurs.

4. Droits à payer

Les droits requis sont les suivants :

4.1. Le montant de l'inscription à la compétition est de : **50€**

4.2. Tarif du dîner du samedi 11 mai pour les concurrents et accompagnateurs : **20€**

5. Remboursement

Conditions de remboursement :

5.1. En cas de désistement, les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'autorité organisatrice qui pourra exiger un certificat médical.

5.2. En cas d'annulation pour motif sanitaire, les concurrents seront intégralement remboursés, à l'exception des frais de transfert bancaire.

6. Sécurité

Le port du gilet est exigé.

7. Programme

Vendredi 09 mai 2025	17h00 : Au Club House SNL – ouverture des inscriptions
Samedi 10 mai 2025	08h00-10h30 : Finalisation des inscriptions 11h00 : Briefing 12h00 : Premier signal d'avertissement, courses à suivre 19h30 : Dîner
Dimanche 11 mai 2025	10h00 : Premier signal d'avertissement, courses à suivre 16h30 : remise des prix

Horaire de marée :

Port ref : Port Tudy	Samedi 10 mai	Coef	Dimanche 11 mai	Coef
MB	10H30 (1,51m)	68	11H03 (1,44m)	73
PM	16H27 (4,68m)	71	16H58 (4,79m)	75
MB	22H43 (1,53m)	71		

9. Instructions de course

Les instructions de course et leurs annexes seront disponibles à partir du 8 mai 2025 sur le site web de l'épreuve : <https://www.snl.bzh>

10. Localisation et zone de course

10.1.La localisation est indiquée en ANNEXE LOCALISATION.

10.2.L'emplacement des zones de course est indiqué en ANNEXE ZONES DE COURSE.

11. Les parcours

11.1.Les parcours à effectuer seront de types : parcours construits et longue distance.

11.2.Le parcours de la course longue distance sera présenté aux concurrents 90 minutes Avant le départ.

11.3.Les RCV sont modifiées de telle sorte que les pénalités de 720° sont remplacées par des pénalités de 360°

12. Classement

12.1.Une course doit être validée pour homologuer l'épreuve.

12.2.Quatre courses devront être courues et validées pour enlever le plus mauvais résultat.

13. Accompagnateurs [DP]

13.1.Les entraîneurs et accompagnateurs doivent obligatoirement se pré-inscrire à L'adresse suivante : www.snl.bzh avant le 28 avril 2025.

13.2.Certains entraîneurs/accompagnateurs volontaires pourront être intégrés au dispositif de sécurité, à la discrétion de l'organisateur.

14. Communication radio [DP]

Excepté en cas d'urgence, une planche qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour toutes les planches. Cette restriction s'applique aussi aux téléphones portables.

15. Prix

Les classements seront faits sur les résultats des Course Race et Longue Distance pour les 5 catégories.

16. Décision de courir

Règle fondamentale RCV 4 : Décision de courir.

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

17. Prix

Les classements seront faits sur les résultats des Course Race et Longue Distance pour les 5 catégories.

18. Décision de courir

Règle fondamentale RCV 4 : Décision de courir.

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

SNL (Société Nautique de Larmor-Plage)

Rue de la Frégate – Le Kernével

56260 Larmor-Plage

secretaire@snl.bzh

Mobile : +33 (0) 6 09 67 85 52 - @ : hborde@hbprod.fr (Hervé Borde)

Mobile = +33(0) 6 73 61 16 42 - @ : christophe.le-bruchec@orange.fr (Christophe Le Bruchec)

Web <https://snl.bzh/>

Association Windsurfer Class France

Mobile (Thierry Eude / Secrétaire Général) : +33 6 70 23 16 68

@ : windsurferclassfrance@gmail.com

Hébergement

Office de Tourisme de Larmor-Plage

Avenue du Général de Gaulle

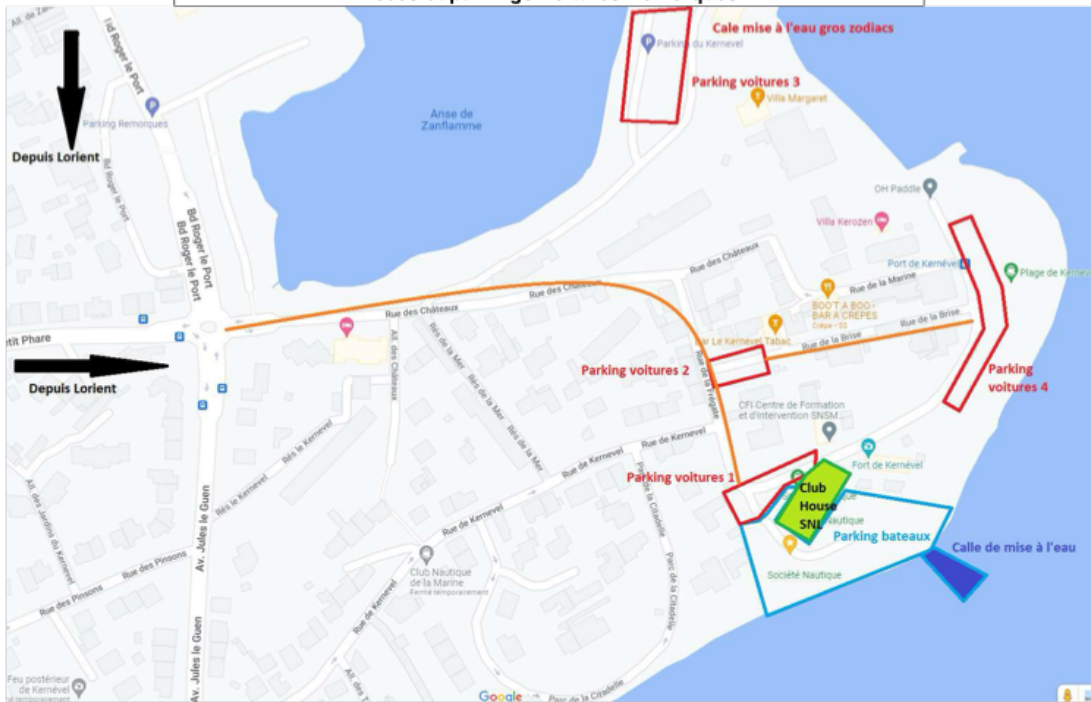
56260 Larmor-Plage

Tél. : +33 (0) 2 97 84 78 00

Web : <https://www.larmor-plage.bzh/office-de-tourisme/>

ANNEXE 1 à l'AC : Lieu de l'épreuve

Accès et parkings Voitures/Remorques

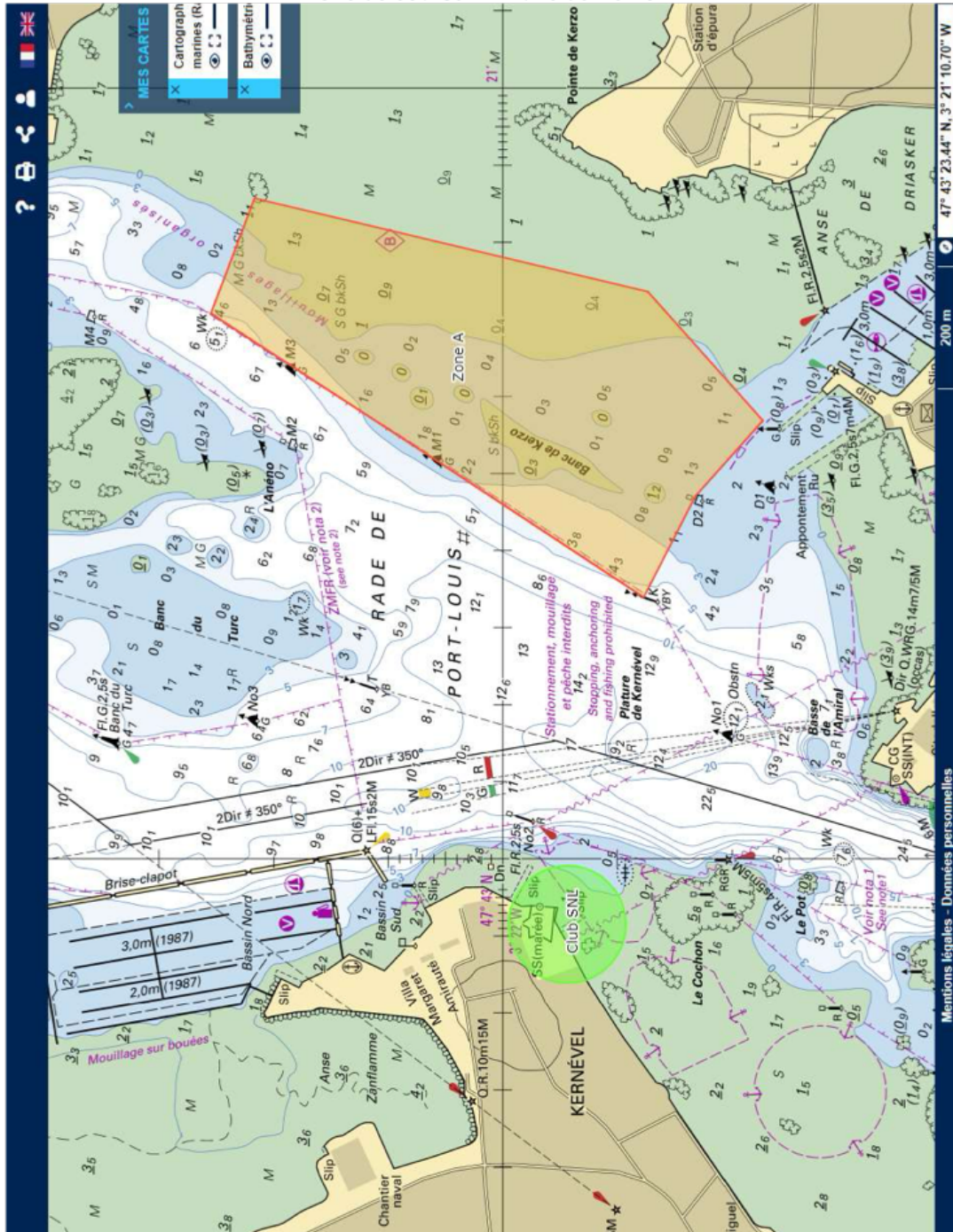


Site du club

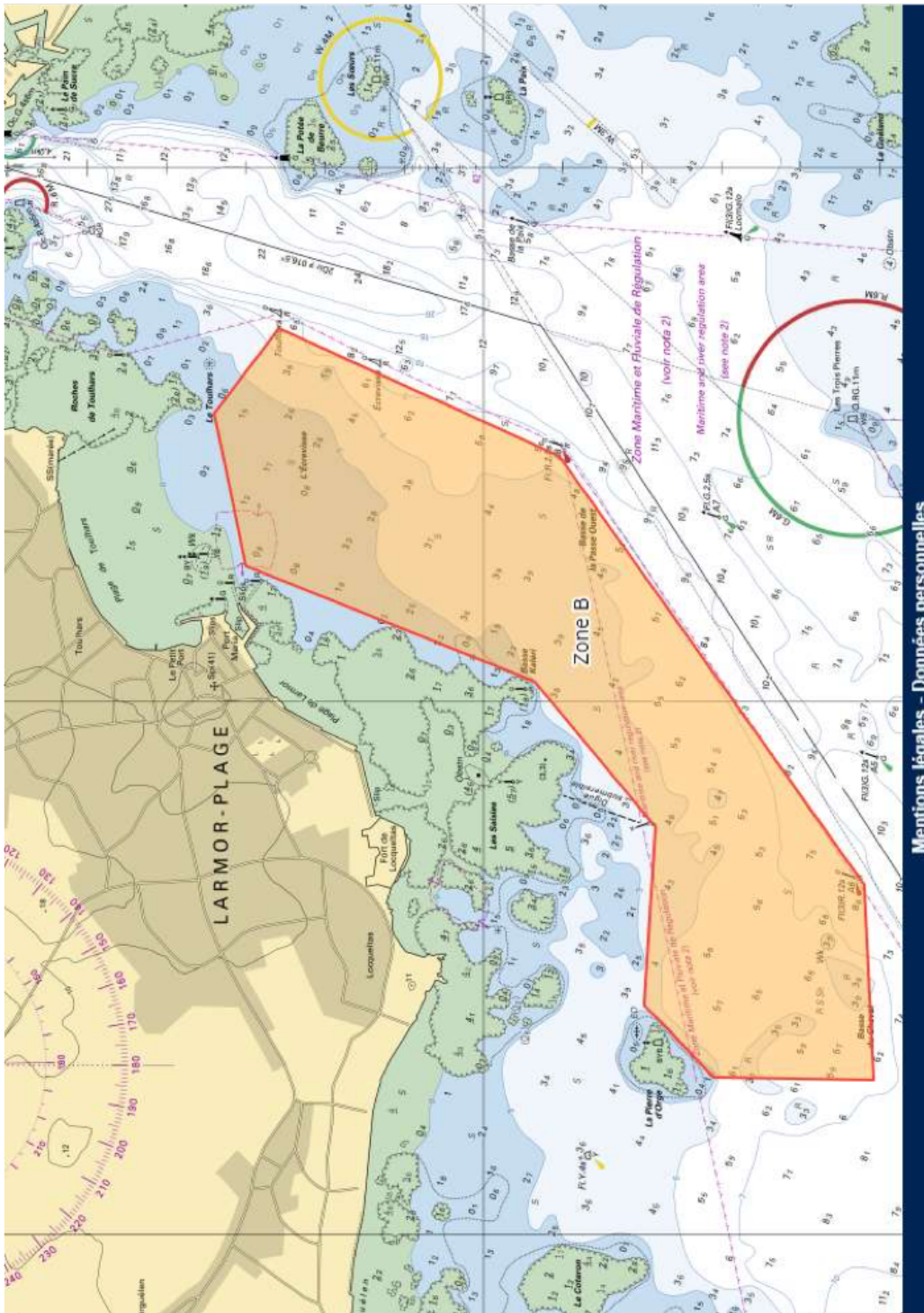


ANNEXE 2 à l'AC: Zones de course

Zone de course A : Banc de Kerzo



Zone de Course B : L'écrevisse



Zone H et E

